



Le 7 octobre 2009

**Message de Laurie LeBlanc, sous-ministre adjointe  
Division de l'emploi et de la formation**

Merci de votre intérêt pour les programmes Deuxième carrière et Développement de compétences Ontario. En décidant de remettre à niveau vos compétences pour trouver un emploi exigeant un niveau de compétences plus élevé, vous avez pris une décision importante, une décision à laquelle le gouvernement de l'Ontario est fier d'apporter son concours.

À l'heure où les Ontariennes et Ontariens luttent contre la récession économique internationale, nombre de personnes perdent leur emploi, sans en être responsables. Le gouvernement a répondu à cette réalité en introduisant Deuxième carrière, un programme qui fournit des possibilités de formation à long terme aux travailleuses et travailleurs mis à pied. Le programme visait à servir 20 000 Ontariennes et Ontariens sur trois ans; en fait, près de 21 000 personnes se sont inscrites avec succès à Deuxième carrière en l'espace de 16 mois seulement.

Rien qu'au mois de septembre, 13 000 Ontariennes et Ontariens se sont inscrits à des programmes de formation offerts dans le cadre de Deuxième carrière et de Développement de compétences Ontario. Deuxième carrière a enregistré une augmentation de 800 p. 100 du nombre de demandes par rapport à un mois typique. Quant au programme Développement de compétences Ontario, il a vu une augmentation de 175 p. 100 par rapport à l'an dernier.

Deuxième carrière connaît un énorme succès et nous continuerons à offrir ce programme de formation important. Au cours des prochains mois, nous appliquerons de nouvelles règles, de façon à pouvoir continuer à proposer des possibilités de Deuxième carrière aux personnes mises à pied qui bénéficieront le plus d'une nouvelle formation professionnelle. Les changements seront mis en œuvre à temps pour évaluer les demandes aux cours qui débutent en janvier. Entre-temps, nous traiterons les demandes aux programmes Deuxième carrière et Développement de compétences Ontario selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Nous avons actuellement un volume considérable de demandes en attente de traitement dans nos bureaux. Comme le traitement de ces demandes selon les nouvelles règles prendra un certain temps, je vous encourage à travailler avec les conseillères et conseillers de votre centre d'évaluation pour établir un calendrier de formation réaliste. Je vous encourage également à explorer d'autres programmes et services disponibles dans nos bureaux susceptibles de vous aider à retrouver un emploi.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

***Original signé par***

Laurie LeBlanc  
Sous-ministre adjointe